COTISATION 2022-2023

RÉSOLUTION

EXTRAIT DE PROCÈS-VERBAL d'une séance régulière du Conseil d'administration de l'Ordre des denturologistes du Québec tenue vendredi le 24 septembre 2021 à 9 h 30, par visioconférence, dûment convoquée par le président, Monsieur Raymond Lagacé, d.d.

15.00 Prévision budgétaire 2022-2023

M. Raymond Lagacé suggère qu'en fonction des prévisions budgétaires 2022-2023, le **projet de résolution** fixe la cotisation, qui est présentement à 1 132 $, à 1 189 $ pour l'année 2022-2023.

CA21-3634 M. Benoît Leduc, appuyé de M. Richard Bourgault, propose l'adoption du **projet de résolution** fixant la cotisation régulière 2022-2023 à 1 189 $.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

COMMENTAIRES

À retourner à Mme Sonia Brochu, directrice générale et secrétaire, sbrochu@odq.com, au plus tard le 25 octobre 2021.